

Procès-verbal de l'Assemblée générale AVMVF

Jongny, le 27.10.2012

Point 1. Ouverture et souhaits de bienvenue

A 10h30, le Président Edmond OTTINGER ouvre la 24^{ème} Assemblée générale de l'Association Vaudoise des Musiciens Vétérans Fédéraux, ci-après AVMVF.

Il salue la présence de nos Invités

- M. Serge JAQUIN, Syndic de Chardonne
- M. Arsène SIGNORELL, Municipal de Chardonne,
- M. Sébastien EIENBERGER, Municipal de Jongny,
- M. Dominique-Samuel BURNAT, Pasteur de la Paroisse de Chardonne-Jongny,
- M. Roland BRESSOUD, Président de la Fanfare de Chardonne-Jongny et Président d'organisation de cette journée,
- M. Stéphane PECORINI, Directeur de la Fanfare de Chardonne-Jongny et de son Ecole de musique
- M. Charly SENN, directeur de notre ensemble musical
- M. Stéphane TERRIN, responsable du Journal de la SCMV

ainsi que

- M. Pierre OULEVEY, Président d'Honneur de notre association,

nos Membres d'honneur

- M. Charles DUBUIS
- M. Henri DUBOUX
- M- Gilbert CHRISTINET
- M. Francis KUNG

et les délégations des association amies de vétérans romandes

- pour l'Association des Vétérans de la Fédération Jurassienne de Musiques
M. Jean-Marie BOILLAT, Président
Mme Danièle JOSET, caissière
M. Jacques CHOFFAT, Directeur de l'Ensemble musical
- pour l'Amicale des Vétérans Musiciens Neuchâtelois
M. Jean-Pierre GRETILLAT, secrétaire aux PV
M. Eric CHALLANDES, membre du Comité
- pour l'Association Cantonale des Musiciens Vétérans Fribourgeois
M. Pierre-André LINIGER, vice-Président
M. Michel GOBET, secrétaire
- pour l'Amicale des vétérans Musiciens du Valais Romand
M. Maurice ROBYR, caissier
M. Jean-Pierre VERGERES, membre du Comité

Notre Président excuse les absences de

- M. René RICHARDET, Membre d'Honneur,
- M. Marc-Henri PISLER, notre secrétaire aux PV, tous deux pour des raisons de santé
- Mme Florence SIEGRIST et M. Roland BERDOZ, Préfète et Préfet du District Riviera - Pays-d'En-Haut

- M. Maurice NEYROUD, Député de Chardonne

- Mme Fabienne CURCHOD, Syndique de Jongny

L'ASM a également excusé son absence, aucun membre de sa Direction n'ayant pu se libérer pour assister à nos délibérations.

La SCMV s'est également excusée, mais elle est représentée par son Président d'Honneur notre Membre d'Honneur Gilbert CHRISTINET.

Un merci particulier est adressé à Charly SENN et tous ses musiciens, pour l'animation musicale de notre assemblée.

Sur les 301 membres de notre association, 130 se sont inscrits pour cette journée et 110 sont présents.

Se sont excusés :

- Daniel MESTRE-CHARBON, Denis AVIOLAT, Patrick DECOPPET, Jean-Pierre RECORDON, Jean-Luc WEBER, Jean-Daniel MEYSTRE-CHEVALLEY, Francis GLEYRE, Bernard NEYROUD, Thierry PERRETEN.

Régulièrement convoquée et valablement constituée, notre assemblée est donc prête à délibérer.

Point 2. Nomination de 2 scrutateurs

Sont désignés volontaires Marcel WULLIAMOZ et Auguste MARTIN

Le Comité vous demande une adjonction de 2 points à de l'ordre du jour, soit :

- point 9. Modification des statuts

Les statuts de l'association sont très simples. Ils ne prévoient pas de modalité particulière pour une modification. L'assemblée générale est donc compétente pour en décider.

Ce point est accepté

- point 10. Nominations complémentaires

Selon les statuts, les nominations se font tous les 3 ans et elles ont eu lieu lors de l'AG d'Avenches, l'année dernière. Nous devons aujourd'hui procéder à une nouvelle élection, suite à la démission d'un membre du Comité pour raison de santé.

Ce point est également accepté.

L'ordre du jour modifié est donc le suivant :

1. Ouverture et souhaits de bienvenue
2. Nomination des scrutateurs
3. Admissions et démissions
4. Lecture du PV d'Avenches 2011
5. Rapport du Président
6. Rapport du Caissier et des vérificateurs
7. Cotisations
8. Budget 2013
9. Modification des statuts
10. Nominations complémentaires
11. Désignation du lieu de l'Assemblée 2013
12. Propositions du Comité
13. Propositions individuelles et divers

Ce nouvel ordre du jour est accepté par l'assemblée

Point 3. Admissions et démissions

Depuis notre assemblée à Avenches, nous avons eu la tristesse de perdre plusieurs membres de notre association :

- Marcel JAN, de Corcelle-pèrs-Payerne
- Ernest FISCHER, de Corcelles-près-Payerne
- Louis GOTTI, de Payerne
- Edmond BONJOUR, de Bavois
- René MEYLAN, de l'Abergement
- René JOMINI, de Payerne
- Gaston AMIET, de Payerne. Il s'était excusé de son absence le 19.09.12, et est décédé le 8 octobre.

Notre Président associe à cette liste, toutes les personnes proches de nos membres décédées en cours d'année et en particulier Constant OBERSON, ancien Président de l'Association fribourgeoise, qui nous a quitté en janvier 2012.

L'Assemblée est priée de se lever pour honorer nos disparus pendant que l'ensemble joue un morceau de circonstance.

Démissions :

4 membres de notre association ont démissionné en cours de l'année écoulée.

Il s'agit de

- SURIAN Bruno de la Tour-de-Peilz
- MARTIN Daniel de Rossinière
- TRACHSEL Gilbert de Bex
- MIEVILLE Albert de Pomy

et BORLOZ Eugène, de Bex, a été exclu, selon les statuts, pour non-paiement des cotisations

Admissions :

Le Président a le plaisir d'annoncer 18 demandes d'admissions :

GOBALET	Willy	1376 Goumoens-la-Ville
OTTINGER	Corinne	1026 Echandens
BASSET	François	1407 Donneloye
BONZLI	Bernard	1044 Fey
BANDERET	Jean-Louis	1543 Grandcour
VIDMER	Thierry	1358 Valeyres-sous-Rances
AVIOLAT	Denis	1880 Fenalet-sur-Bex
FLOTRON	Daniel	1072 Forel-Lavaux
PERRETEN	Thierry	1041 Poliez-le-Grand
BONZON	Janique	1885 Chesières
WEBER	Jean-Luc	1054 Morrens
FIVAZ	Martial	1562 Corcelles-près-Payerne
BRAUCHLI	Martine	1805 Jongny
GIRARDET	Gérald	1029 Villars-Ste-Croix
DUCRET	Olivier	1803 Chardonne
CHAPPUIS	Charles-Henri	1070 Puidoux
HENCHOZ	Jacques	1530 Payerne
GRUAZ	Maurice	1269 Bassins

Ces admissions sont acceptées par l'assemblée.

La parole est donnée à M. Serge JAQUIN, Syndic de Chardonne, lequel nous présente sa commune.

Point 4. Lecture du PV de la dernière assemblée

En l'absence de Marc-Henri PISLER, secrétaire au PV, malade, c'est le soussigné qui en donne lecture.

Il n'y a aucune remarque ou modification demandée par l'assemblée. Ce PV est donc accepté. Toutefois, nous nous sommes rendus compte que nous avons omis de mentionner la présence du représentant des Vétérans de la Fédération Jurassienne des Musique, en la personne de M. Jacques CHOFFAT accompagné de son épouse. Nous leur réitérons toutes nos excuses pour ce malheureux oubli. Par ailleurs, quelques coquilles d'imprimerie sont corrigées.

Le PV 2011 est accepté sans opposition.

La parole est donnée à M. Sébastien EIENBERGER, Municipal à Jongny. Il nous présente son village. Il précise que malgré la neige qui s'est mise à tomber, Jongny bénéficie de 3 soleils : Jean Rosset, son reflet dans le lac et sa réflexion sur les murs soutenant les terrasses du Lavaux.

Point 5. Rapport du Président

Edmond OTTINGER nous énumère toutes les activités du Comité et de ses membres, tout au long de l'année écoulée. A savoir, 4 séance de Comité de l'AVMVF, 2 séances avec le Comité de la Fanfare de Chardonne-Jongny pour l'organisation de notre AG, ainsi que diverses représentations auprès des sociétés amies et fêtes multiples.

Il explique qu'en avril, plusieurs membres du Comité, des Membres d'Honneur ainsi que quelques épouses ont participé à la rencontre annuelle du GRAVM, organisée par l'Association neuchâteloise, à Couvet. Lors de cette assemblée et après de mémorables joutes oratoires, une modification de l'organisation a été acceptée. Le Comité central du GRAVM est supprimé et la gestion des affaires courantes est confiée au Comité cantonal en charge de la prochaine rencontre annuelle. Les frais de fonctionnement sont supportés par le comité en fonction, ce qui permet la suppression de la cotisation.

Votre association a participé en septembre, à la fête organisée par la Fanfare "Les Gars du Rhône", fanfare officielle de nos homologues valaisans. A cette occasion, nous avons réuni un ensemble musical et pour une bonne présentation, nous avons créé un polo avec le logo de notre association. Notre Président remercie les musiciens ainsi que leur directeur Charly SENN. Il ajoute un merci spécial à Käthi JUILLERAT, épouse du soussigné qui a brodé les polos.

Il informe que notre association a une page Internet sur le site de la SCMV. Toutefois, le chemin pour y accéder est quelque peu chaotique. Il remercie Didier BERARD du Comité central SCMV, responsable informatique pour sa disponibilité et son travail de mise en page.

Il relève que les membres du Comité n'ont pas chômé durant l'année écoulée et il les remercie pour leur engagement, leur compétence, l'ambiance et l'amitié qui règne lors de nos réunions. Il a une pensée particulière pour notre secrétaire PV Marc-Henri PISLER, atteint dans sa santé.

Il termine son rapport en précisant que ce n'est pas parce que nous sommes des vétérans que nous sommes vieux, inactifs ou déconnectés. Nous nous devons de montrer que nous sommes toujours motivés et disponibles. Alors cessons de nous comporter comme des vieux et en avant la musique.

Ce rapport est accepté par l'assemblée.

La parole est donnée à M. Gilbert CHRISTINET, Président d'Honneur de la SCMV.

Point 6. Lecture des comptes

La parole est donnée à Jean-Claude MAILLARD pour la lecture de ceux-ci. Au terme de celle-ci, il informe que la fortune de notre Association s'élève à CHF 23'719.66, ce qui représente une diminution de fortune de CHF 1'590.25.

René HUERLIMANN, rapporteur, nous lit le rapport de la Commission de vérification des comptes. Il demande à l'assemblée d'accepter les comptes tels que présentés et de donner décharge au caissier ainsi qu'à la Commission de vérification.

Les rapports ci-dessus sont acceptés.

Point 7. Cotisations

Celles-ci n'ont pas été modifiées depuis la création de notre association. Toutefois, l'augmentation des frais, du nombre de jubilaires, des dépenses supplémentaires en 2013, notamment pour la Fête Cantonale à Savigny et pour marquer les 25 ans de l'Association, le Comité propose de passer la cotisation annuelle à 30 fr.

Cette augmentation est acceptée par l'assemblée, malgré quelques avis contraires.

Point 8. Budget 2013

Jean-Claude MAILLARD, bon caissier, avait prévu un budget avec la cotisation actuelle et un avec la nouvelle cotisation. Il nous donne dès lors le budget 2013 avec la cotisation à 30 fr. En résumé, ce budget prévoit des recettes pour CHF 9'340.00, et des dépenses pour CHF 9'200.00, soit un bénéfice de CHF 140.00.

Point 9. Modification des statuts

Le Comité propose d'ajouter, à l'article 5 bis, la phrase suivante :

« Par décision de l'AG et sur proposition du Comité ou d'un membre, peut également être nommé Membre d'Honneur tout membre qui a démontré son attachement à l'association par un comportement particulier ».

Le Président d'Honneur, Pierre OULEVEY précise que lors de la rédaction des statuts, les fondateurs avaient voulu rester évasif sur cette question, en partant de l'idée que le Comité avait une certaine liberté d'action.

La proposition est acceptée à une forte majorité et sans avis contraire.

La parole est donnée à Jean-Pierre GRETILLAT, des Vétérans neuchâtelois, représentant les associations romandes.

Point 10. Nominations complémentaires

Edmond OTTINGER nous informe que notre camarade Marc-Henri PISLER, atteint dans sa santé, va quitter le Comité. Toutefois, il n'a pas encore remis sa lettre de démission. Comme cela se passera en cours d'année, un nouveau membre est recherché, si possible venant de La Côte ou du Pied du Jura. Aucun candidat n'est proposé et il semble qu'il n'y ait aucun volontaire. Le Comité prendra des contacts et vous présentera sa perle rare lors de la prochaine AG.

Notre Président, après avoir obtenu une modification des statuts, ceci avec une petite idée derrière la tête, partagée avec les membres du Comité, propose de nommer Membre d'Honneur de notre Association Charly SENN, dévoué directeur de l'ensemble depuis de nombreuses années.

Cette nomination est approuvée par acclamation.

Point 11. Désignation du lieu de l'assemblée 2013

La Lyre de Begnins a fait acte de candidature pour notre prochaine assemblée générale. Notre Président nous lit la lettre ad hoc. Charles VAUDROZ, vétérans de Begnins, nous assure que tout sera fait pour bien nous accueillir.

Comme il n'y a pas d'autre candidature, la proposition de Begnins est acceptée.

La prochaine AG aura donc lieu à Begnins, sur La Côte, le 26 octobre 2013.

Alain PERRETEN, Président du CO de la 27^{ème} Fête cantonale de Musique, à Savigny 2013, prend la parole.

Point 12. Propositions du Comité

Lors de la Journée des Vétérans, samedi 11 mai 2013, la carte de fête sera à 35 fr. Dès lors, votre Comité propose que l'association prenne en charge une participation de 15 fr par membre inscrit. La carte de fête reviendrait donc à 20 fr par personne.

Pour des questions d'organisation, les inscriptions doivent être enregistrées avant la fin de l'année. Vous êtes donc priés de répondre dans les délais au courrier qui vous parviendra.

Dans ce même courrier, il sera joint un bulletin à compléter pour les membres qui voudraient communiquer leurs coordonnées informatiques (adresse courriel), cela nous économisera des frais postaux ainsi qu'un bulletin de commande pour le polo à l'intention des membres intéressés.

31 bouteilles sont remises aux membres âgés de 80 ans et plus

Point 13. Propositions individuelles et divers

Mireille REGAMEY demande qu'on ne lise plus le PV de la précédente assemblée générale.

Après quelques remarques de membres pour ou contre cette proposition, il est passé aux voix.

46 voix pour et 41 voix contre.

Il n'y aura dès lors plus de lecture du PV, exception faite si un membre le demande expressément et que l'assemblée l'accepte.

En cours de journée, plusieurs membres ont demandé que l'assemblée générale débute à 10h00. Cette demande est prise en considération et sera traitée par le Comité.

La parole est donnée à Roland BRESSOUD pour la suite de l'organisation.

Le Président Edmond OTTINGER clôt l'assemblée à 1235.

Surpierre, le 02.11.2012

Le secrétaire : G. Juillerat